

Le bulletin

Janvier - mars 2023



Pour nous écrire : bulletin@aadmie.org

Sommaire :

- Sorties ASE
- Courriel à Philippe Bouty
- Conseil Départemental : retour au point de départ
- Reçus fiscaux
- Réunion familles solidaires
- Juridique
- Coups de main
- Renouveau du Facebook
- Deux projets avec un écureuil
- Réunion en Préfecture avec le comité de soutien aux sans-papiers
- CA ouverts
- Adhésions

Sorties ASE

Les sorties de l'ASE continuent à un rythme proche des 2 par semaine. Sur les 4 derniers mois, nous avons eu connaissance de 29 jeunes et pu rencontrer seulement la moitié d'entre eux. Ils viennent majoritairement d'Afrique de l'Ouest (10 de Guinée) mais il y a aussi 5 jeunes Bangladais et un Pakistanais.

Nos capacités d'accueil sont mises à rude épreuve, d'autant que le 115 qui est notre dernier recours a parfois pu afficher complet, notamment le dernier weekend de mars alors qu'il y avait 9 jeunes à héberger. C'est d'ailleurs cette situation qui a motivé un courriel (le 26 mars) à Philippe Bouty, Président du Conseil Départemental (voir les deux articles qui suivent).

Courriel à Philippe Bouty : Demande de moratoire sur les sorties ASE

Monsieur le Président,

Nous sommes l'association d'aide et de défense aux mineurs isolés étrangers. Vous nous connaissez puisque vous nous avez reçu.e.s il y a bientôt 2 ans, peu de temps avant de remporter les élections. Vous étiez alors le représentant de l'opposition.

Nous nous adressons à vous pour vous exprimer notre profonde déception. La majorité a changé mais la situation dégradée et dégradante perdure.

Nos familles solidaires accueillent encore et toujours de jeunes mineurs qui devraient être pris en charge par les services publics, en l'occurrence l'Aide Sociale à l'Enfance qui continue de prétendre - souvent contre l'évidence - que ces jeunes sont majeurs.

Pour vous donner un exemple concret : ce vendredi 24 mars, deux jeunes ont été refusés alors même qu'ils étaient munis de leurs passeports. L'un de ces jeunes n'a pas 16 ans et vous en conviendriez si vous aviez l'occasion de le rencontrer.

Si à présent nous sommes à bout, c'est parce que non seulement nous avons épuisé toutes nos solutions d'hébergement mais qu'en plus le 115 est complet. Que vont devenir ces mineurs jetés à la rue ?

Monsieur Bouty, cette politique est menée en votre nom, ces évaluations honteuses, ces refus de prise en charge le sont également.

Nous vous demandons de nous recevoir de toute urgence et, d'ici là, d'imposer à l'ASE Charente un moratoire sur ces sorties que nous ne pouvons plus gérer.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le CA de l'AADMIE-RESF 16

Note : envoyé dimanche 26 mars, ce courriel n'a pas reçu de réponse vendredi 31. Nous ferons une relance lundi 3 avril.

Conseil Départemental : retour au point de départ

Dans le dernier bulletin, nous annoncions avoir pu reprendre contact avec le département en la personne du nouveau responsable de la Maison des Solidarités : M Durand.

Le premier contact avait été encourageant puisque M Durand s'était déclaré « surpris et choqué » en découvrant les données du problème : 70 % de non-reconnaissance de la minorité des jeunes MIE évalués par l'ASE et – suite logique – désaveu de ces évaluations une fois sur deux par les juges des enfants chaque fois que les jeunes faisaient valoir leurs droits.

De notre côté, nous apprenions de lui que 62 % des MIE pris en charge en Charente venaient d'autres départements¹, confirmant bien ainsi que le nôtre suivait une politique de reconnaissance de minorité défavorable.

Hélas, depuis lors, M Durand nous a dit faire toute confiance aux évaluateurs et accepter ce taux de 70%. Nous sommes revenus au point de départ.

Nous ne pouvons nous résigner à cette situation. Les familles solidaires, les bénévoles, les adhérents de l'AADMIE savent pour les connaître bien que les jeunes MIE que nous aidons sont effectivement des mineurs pour une grande majorité d'entre eux.

Ayant réussi à nous procurer les rapports d'évaluation de nombre d'entre eux, nous voyons que les évaluations sont menées « à charge » dans le but d'étayer les refus de prise en charge de l'ASE. Nous sommes à même d'en démontrer l'inanité et les incohérences.

Nous avons donc décidé lors du dernier CA ouvert de mettre les choses sur la place publique et de placer face à leurs responsabilités le Conseil Départemental et son Président.

Reçus fiscaux

Plus de 80 reçus fiscaux donnant droit à des déductions fiscales ont été envoyés par courriels le 29/01/23 (et quelques oubliés le 31/03/23). Si vous ne trouvez pas le vôtre dans vos courriels, et après avoir vérifié qu'ils ne soient pas dans les spams, n'hésitez pas à nous contacter à finances@admie.org.

De même, s'il y a un problème avec l'adresse, le montant des dons ou autre.

Vos dons déclarés représentent cette année un total de 12 979 € dont 4 680 € par la campagne en ligne sur Helloasso lors de la rentrée scolaire. L'an dernier, c'était davantage : 17 827 €

Tous les dons n'ont pas été déclarés. Celles et ceux qui ne sont pas imposables n'ont aucune raison de les déclarer. Pour les autres, nous les encourageons à garder leurs factures dorénavant.

¹ Une cellule nationale veille à une répartition « équitable » des mineurs entre les ASE de tous les départements. Ainsi, un département particulièrement restrictif dans sa politique d'accueil ne peut espérer faire aucune économie.

Réunion familles solidaires

Le 21 janvier a eu lieu une rencontre des familles solidaires, terme que nous employons pour désigner celles qui accueillent des jeunes régulièrement. Voici l'article qui a été publié sur notre facebook.

<https://www.facebook.com/people/AADMIE-RESF-16/100064310426811/>

Cet samedi après-midi nous avons eu le plaisir de réunir, à Rives de Charente, une trentaine de personnes dont plus d'une dizaine de nos jeunes protégés dont 2 nouvellement arrivés, sortis de l'ASE l'avant-veille. Lors du tour de table chacun a pu exprimer son vécu soit en tant que famille, soit en tant que jeune hébergé. Tout cela ponctué de petites phrases amusantes mais révélatrices des liens d'attachement créés entre les familles et les jeunes.

J'ai retenu comme exemple « Avec M on discute de tout même si on est d'accord sur presque rien ! » Une belle preuve de tolérance et d'écoute l'un envers l'autre.

Nous avons également eu la présence de Vincent, de l'association *Main dans la main*, que nous remercions de sa présence et de sa volonté exprimée de davantage nous soutenir.

Un jeune apiculteur également donateur de *Main dans la main* est venu également nous rencontrer pour une première fois et nous a gentiment proposé d'héberger nos jeunes si besoin dans le nord de Charente. Nous nous en souviendrons l'heure venue.

Le tour de table s'est poursuivi par un goûter constitué de gâteaux faits maison.

Les jeunes qui, on doit bien l'avouer pour certains s'étaient fait un peu forcer la main pour venir, n'ont finalement pas regretté d'être présents car ils se sont régalez et ont pu faire de nouvelles connaissances.

Gageons que S et A nos 2 nouveaux venus comprendront qu'ils sont plutôt bien tombés ici en Charente !

A bientôt pour un nouvel événement !!

Un grand Merci à tous

Juridique

La commission juridique, actuellement composée de 6 personnes, propose systématiquement aux jeunes de saisir les juges des enfants. Même pour les plus proches de la majorité. D'une part parce que la reconnaissance de leur minorité est souvent une victoire et un soulagement pour eux : leur parole a enfin été reconnue. D'autre part parce que le fait d'être passés par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) leur facilitera considérablement l'obtention d'un titre de séjour.

Sur les trois premiers mois de l'année, on a eu quatre jeunes passés devant les juges des enfants : deux d'entre eux ont été reconnus mineurs, un a été déclaré majeur et le quatrième attend les résultats de son délibéré. Comme vous le savez, la moyenne de ces 2 dernières années tourne autour de 1 sur 2.

Coups de main



Pour ce début d'année, nous vous avons sollicité.e.s 3 fois :

- À l'occasion de l'installation en appartement d'un de nos jeunes.

Nous avons pu ainsi récupérer de quoi le meubler comme il faut. Un grand merci aux contributeurs.

- Pour une chambre à Chasseneuil. Nous en avons besoin pour Moussa D qui est au Lycée là-bas. Nous avons eu plusieurs retours positifs. Finalement Moussa a pu intégrer l'internat malgré un refus initial. Nous remercions cependant celles et ceux qui nous ont proposé de l'héberger. Cela nous sera peut-être utile plus tard.

- Pour trouver un studio à Châteauneuf pour Moussa S qui a trouvé un apprentissage en chaudronnerie.

Malheureusement, cela n'a rien donné cette fois : nous continuons nos recherches

Renouveau du Facebook

Depuis le 7 janvier, nous avons repris en main l'administration de la page Facebook afin d'y consacrer plus de temps et de la redynamiser. L'objectif étant bien sûr de nous faire connaître plus largement et, de fait, de pouvoir se servir de cette page pour les collectes de dons.

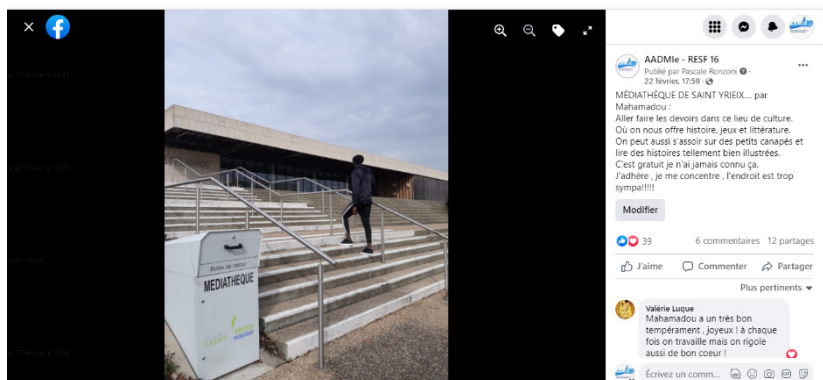


Nous remercions Karen Dubois qui avait œuvré au mieux jusque-là. Cela fait donc à peine plus de 2 mois que nous publions très régulièrement sur cette page. Les publications originales, c'est à dire celle que nous créons soit pour parler de notre activité soit pour parler des jeunes sont très appréciées et créent du mouvement. Ce qui fonctionne également très bien, en tout cas en termes de vues, ce sont les demandes d'aides pour des dons en nature (meubles, linge...) ou pour la recherche de logement. Pour autant les résultats sur ces publications sont moins efficaces que nos « coups de main » passés par mail auprès de nos adhérents et contacts



Voici l'évolution des performances du 13 janvier au 13 mars. Si vous le souhaitez, vous pouvez participer à l'augmentation de la visibilité de cette page en nous envoyant des informations que vous jugez bonnes à diffuser accompagnées de photos ou dessins.

Par exemple l'une de nos adhérentes écrit des poèmes que nous publions. Bien sûr ses poèmes sont en lien avec nos jeunes.



Cette publication a beaucoup plu avec 1563 vues alors que généralement cela tourne autour de 150-200 : Prochainement, nous verrons comment créer un compte pour que vos dons puissent se faire sur cette page si vous le souhaitez.

Deux projets avec un écureuil



La fable prétend qu'« on a souvent besoin d'un plus petit que soi ». Cet écureuil-ci est nettement plus gros puisque c'est de la Caisse d'Épargne qu'il s'agit. La Caisse d'Épargne possède un fonds de dotation qui intervient en finançant des projets sur les thématiques de la solidarité et de l'environnement. Nous en avons proposé deux et ils ont été approuvés.

Nous allons donc pouvoir refaire la cuisine de « chez Antoine », et ce ne sera pas du luxe ! Nous pourrons aussi procurer des vélos aux jeunes qui en ont besoin. Ce deuxième projet, mené en partenariat avec l'association *Cyclofficine*, comportera un important volet pédagogique en plus des vélos et du matériel de sécurité. Nous pourrons vous en dire plus une fois passé.e.s à la phase pratique.

Réunion en Préfecture avec le comité de soutien aux sans-papiers

Une rencontre a eu lieu en Préfecture le 1^{er} février avec Nathalie Valeix, la secrétaire générale et deux responsables des secteurs concernant les migrants. Les jeunes majeurs n'étaient pas seuls au centre des débats puisque plusieurs autres organisations (Baobab, Collectif migrants, CFDT, MdM, LdH, Amnesty International...) étaient représentées.

Pour mémoire, une rencontre similaire avait déjà eu lieu le 5/07/21 pour le même résultat : néant.

Nous avons en face de nous des personnes parfaitement polies mais aussi parfaitement indifférentes au fait que des gens puissent attendre leurs TS (titres de séjours) pendant des mois voire plusieurs années. Nous avons demandé – sans résultat- pourquoi des dossiers traités n'étaient pas signés, nous avons souligné que priver des personnes de la possibilité de travailler légalement, c'était les contraindre au travail au noir. Tout cela n'a produit aucun effet.

CA ouverts

Nous nous réjouissons d'avoir pu reprendre la tradition des Conseils d'Administration ouverts où viennent toutes les membres de l'association qui le désirent. Le dernier a eu lieu mardi 28 mars. On y a notamment présenté les multiples initiatives des mois à venir et un temps important a été consacré à la situation par rapport au Conseil Départemental (articles ci-dessus), incluant réflexion et prise de décisions sur la stratégie à suivre.

Geneviève Noël, l'une de nos deux trésorières, a été investie par un vote à l'unanimité du statut de représentante légale. Elle pourra donc signer seule au nom de l'association. Actuellement, par exemple, comme nous sommes une direction collégiale il a fallu réunir l'ensemble de nos 8 signatures pour signer la convention évoquée ci-dessus avec la Caisse d'Épargne.

Bien que nous soyons heureux de pouvoir nous retrouver comme avant la période COVID, nous regrettons que les CA ouverts soient moins fréquentés. Nous n'étions qu'une quinzaine pour celui du 28 mars.

Nous allons donc tenter deux choses. La première, c'est que les ODJ traités seront mis en ligne sur le site et sur le facebook. La seconde, c'est que – tout en maintenant un rythme mensuel – nous essaierons de donner à certains une importance particulière. Cela pourra prendre diverses formes : un exposé, un débat sur une question importante pour l'association, une invitation... On commence avec l'invitation, pour un « CA de printemps », de René Pilato le nouveau député de la première circonscription de Charente.

Notez la date !

Prochain CA ouvert
28 avril à 18h30 au local,
18 rue Fénelon à Angoulême

Adhésions

Les adhésions sont importantes : par l'apport financier qu'elles représentent, mais aussi comme témoignage de la représentativité de notre association et de la légitimité de son combat. Pensez-donc à renouveler la vôtre, à faire adhérer vos ami.e.s et connaissances. Les chèques peuvent être envoyés, pour l'année 2023, au 20 rue du sauvage ou en le remettant directement à un.e bénévole. N'oubliez pas, si besoin, de mentionner vos noms et adresses ainsi que votre adresse électronique. La cotisation pour 2023 a été fixée à 20€

Le CA : Isabelle Claire, Sylvie Delaruelle, Geneviève Noël, Pascale Ronzoni,
Hamza Saadoun, Sylvie Salomon, Romain Treppoz, Frédérique Virole

AADMIE - RESF16 www.aadmie.org

(Association d'Aide et de Défense des Mineurs Isolés Étrangers)

20, rue du sauvage 16000 Angoulême

07 51 20 93 05 - aadmie.resf16@gmail.com